

Syndicat d'Initiative de Puy-Saint-Martin

Fiche Circuit « **Chevrière – Sainte-Euphémie** »
(balisage : 5) (21,5 km) (7h) (dénivelé : 700 m)

Cette promenade vous permettra d'effectuer quelques rencontres florales : Pervenches, Genêts, Saponaires, Fragons, Cytises, Orchis, Sceaux de Salomon, Grémils pourpres-violets, Ophrys.

Devant la Mairie, prendre la rue du 19 mars 1962 (route de Manas) ; traverser la D6 (Grande rue) ; monter la rue du Bourg puis, à droite, la rue des Remparts. Emprunter, à gauche, la Montée Portal en pavés ; ensuite, prendre à droite la Montée des Genêts et, tout de suite à gauche, le chemin du Belvédère. Passer devant le puits (à droite), vraisemblablement partie de l'ancien château médiéval, puis, de suite, monter le sentier à droite. A l'intersection, prendre à gauche puis, de suite, à droite à l'embranchement suivant. Monter jusqu'au mur du cimetière. Prendre à droite le chemin du Belvédère qui entoure les ruines d'un château gravement endommagé au 17^e siècle lors des guerres de religion qui opposèrent catholiques et protestants. Du belvédère (table d'orientation), belle vue à 180° sur la plaine de la Valdaine. Poursuivre la route et longer le cimetière par la droite. Laisser la Montée des Genêts à droite ; au carrefour suivant, descendre, à gauche, La Montée du Téron. En bas, suivre à gauche le chemin des Ours ; à la bifurcation, prendre à droite puis encore à droite la rue de la Grange. Continuer tout droit le chemin de Chevrière. A l'angle, entrer dans le bois en montant.

Le sentier monte en serpentant jusqu'à la « boucle panoramique de Chevrière », laquelle vous gratifiera de magnifiques vues sur le village, la plaine de la Valdaine, Cléon d'Andran, le Vieux Roynac et Marsanne (attention, falaises !), puis sur la montagne de Couspeau, les Eoliennes et la forêt de Saoû.

De retour au départ de la boucle, prendre à gauche ou, si vous n'effectuez pas la boucle, prendre à droite et longer la crête.

Laisser à gauche le sentier balisé « 19 » et « 70 » (circuits de Roynac) ; à l'intersection suivante, prendre à gauche et rester sur la crête en descendant. Après avoir longé un champ (à droite), le sentier remonte ; continuer à monter tout droit jusqu'au croisement avec un large chemin (ancienne aire de caravaning, lieu-dit « Berthouin » à gauche). Un peu plus loin, au bord d'un petit champ (à gauche), quitter le large chemin et entrer dans le bois en montant sur la crête. Laisser un sentier à gauche et continuer en légère montée jusqu'au croisement avec les 6 (sens de la montée) et 6A (sens de la descente). A droite, belle vue sur Roche Colombe. Continuer tout droit jusqu'à la lisière d'un grand champ ; quitter les circuits « 19 » et « 70 » de Roynac et longer le champ par la droite. Poursuivre tout droit jusqu'à la route d'Auriples ; l'emprunter à droite jusqu'à la D6 (aire de pique-nique).

Remonter la D6 vers la gauche ; presqu'au pied des éoliennes, prendre le chemin à droite. Laisser un premier chemin à droite et prendre le suivant : cette longue lande est tracée sur le site de l'oléoduc Etang de Berre/Strasbourg. Belles vues sur la montagne d'Eyzahut et Souspierre, puis, un peu plus bas, à hauteur de la borne P.K. 142252, sur la montagne Sainte-Euphémie et le rocher de la Bille des Fours. A gauche, vue sur le hameau de Saudon (commune de Soyans) ; à cet endroit, prendre à gauche un chemin descendant en serpentant. En bas, prendre à gauche, longer le champ par la gauche ; ensuite, prendre à droite entre les deux champs. Traverser le ruisseau et, au bout du chemin, prendre à droite. A l'entrée de Saudon, contourner la ferme par la droite ; à la route, tourner à gauche, puis, à la croix, à droite. Traverser le hameau et monter le chemin en graviers. Le chemin descend ensuite en serpentant. Tourner à droite entre deux champs et atteindre la D136 (Puy-Saint-Martin vers Saoû) ; belles vues sur la forêt de Saoû et le Grand Delmas.

A la D136, prendre à droite. Attention, à 150m, juste après le tournant, prendre un petit sentier à gauche ; longer brièvement un petit champ par la droite puis entrer dans le bois. A 10m, prendre un sentier à droite puis monter un large chemin (réservoir enterré). Le sentier se rétrécit, serpente et redescend. Prendre ensuite un large chemin à gauche (à droite, il rejoint la D136). Emprunter ensuite un chemin élargi artificiellement récemment.

Au carrefour, ne prendre ni le grand chemin à droite ni le petit sentier (liaison pour éviter la boucle de Ste-Euphémie) et continuer le chemin en montant vers le rocher de la Bille des Fours. La montée devient plus accentuée ; le chemin se rétrécit et serpente ; à droite, vue sur le rocher. Au sommet : intersection avec le circuit « La Montagne de Sainte-Euphémie » venant de Pont-de-Barret (poteau directionnel « Petit Plat alt. 511m »). Prendre à droite en contournant Sainte-Euphémie. A l'intersection suivante, quitter le circuit de Pont-de-Barret (poteau directionnel « Ste Euphémie alt. 510m »). [Le sentier en direction de Pont-de-Barret passe au sommet de Ste-Euphémie (1/2 heure aller-retour)]. Continuer tout droit non sans avoir profité de la belle vue du Belvédère des Fours sur Puy-Saint-Martin (attention, danger : falaises !). Le sentier descend légèrement en serpentant puis la descente devient plus raide. Belle vue sur la montagne d'Eyzahut. Le chemin s'élargit et la pente s'affaiblit. Atteindre les premières maisons de Manas et prendre à droite la rue Ste Euphémie. Laisser à gauche la Callée Ouest et rejoindre la D107 (route Manas/Puy-Saint-Martin).

Prendre à droite et, un peu plus loin, encore à droite le Chemin des Costes. Après la dernière maison, continuer en longeant des champs (à gauche) ; traverser un chemin et un ruisseau et continuer à longer des champs (à gauche) séparés par des haies (à gauche, vues sur La Laupie et Marsanne). Laisser un sentier à droite ; le chemin longe un ravin (à gauche) et monte. Laisser un sentier à droite. Poursuivre le sentier rocailleux qui s'élève ; laisser le sentier de liaison à droite (voir ci-dessus) ou le prendre pour éviter la boucle de Pied Bazi et continuer vers Pied Bazi ; à l'intersection suivante, prendre à gauche dans une forêt de chênes. Ensuite, à l'intersection suivante, monter à droite puis encore à droite. Dans la descente, belle vue sur Puy-Saint-Martin. Le chemin s'élargit et traverse une coupe de bois récente. Longer le champ par la droite et remonter jusqu'au col. A la route (D136), prendre directement à gauche en contrebas. A l'entrée du champ, tourner à droite et le longer par la droite en descendant. Traverser le ruisseau de Chacuse. A gauche, retenue d'eau Bovet. Remonter en face et suivre le chemin creux. Rejoindre la D136 et la prendre à gauche. Laisser, à gauche, le chemin d'accès à la ferme.

Puis à gauche faire quelques pas sur le chemin Bovet. Le « 5 » rejoint le circuit « 32 ». Dans l'angle, prendre en face le chemin séparant deux champs et se dirigeant vers un petit bois. Le sentier entre dans le bois et descend en serpentant jusqu'à une route menant à une propriété privée. Prendre à gauche et descendre jusqu'à l'impasse du Vieux Chêne. A gauche, chemin des Moulins. A l'intersection, rejoindre le circuit « bleu » et prendre le chemin entre les deux champs en direction de Puy-Saint-Martin. Passer derrière un bâtiment industriel et rejoindre la D107 ; rejoindre la Mairie.

Edit. resp. : Syndicat d'Initiative de Puy-Saint-Martin

Avec le soutien de l'Agence de Développement Touristique de la Drôme et la Municipalité de Puy-Saint-Martin